

25048 Code INSEE	VILLE de BAVANS 25 550 Commune	DM 2012
---------------------	-----------------------------------	---------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 11

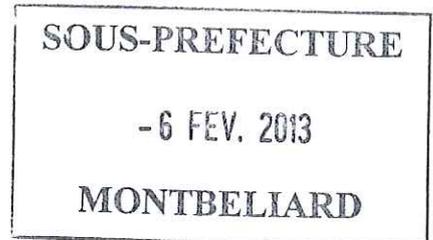
Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	19
Nombre de suffrages exprimés	26
VOTES : Contre	0
Pour	26
Date de convocation :	28/11/2012

L'an deux mille douze, le 13 décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire.

Présents : Tous les membres en exercice. Excusés : PETIT Betty a donné procuration à FONTAINE Dalila - RENOUX Alain a donné procuration à MERAUX Jocelyne - GRILLOT Fabienne a donné procuration à BELZ Christian - PERRON Danièle a donné procuration à MORENO Christine - RADREAU Sophie a donné procuration à MAKSOUD Mourad - AUDOUZE Yann a donné procuration à MARTINO Jean-Luc - ATAR Nathalie a donné procuration à MOUHOT Marcel. Absente : BIGEARD Isabelle.

Objet : Virement de crédits : Alimentation chapitre 011 - dépenses de fonctionnement



Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60612-020 : Energie-électricité		3 080.00 E
D 60612-212 : Energie-électricité		4 280.00 E
D 60612-411 : Energie-électricité		3 075.00 E
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		10 435.00 E
D 73921-324 : Attributions de compensation	85.00 E	
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	85.00 E	
D 022-020 : Dépenses imprévues fonctionnemen	4 380.00 E	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	4 380.00 E	
D 66111-020 : Intérêts réglés à l'échéance	2 620.00 E	
D 6615-020 : Intérêts c/courants, dépôts	3 350.00 E	
TOTAL D 66 : Charges financières	5 970.00 E	

Certifié exécutoire par Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 13/12/2012 et de la publication le 13/12/2012.

A BAVANS, le 13/12/2012.

ont signé les membres présents
pour extrait conforme
Le Maire



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 13/12/2012

Publiée le 13/12/2012

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire